

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 17 (1909)

**Heft:** 4

**Rubrik:** Nouvelles de l'activité des sociétés

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ficile de compter moins d'une bonne heure, cinq quarts d'heure, de table, sinon six... Dans ces conditions, il est possible de *mâcher*, d'*insaliver* ce qu'on mange, donc de le *digérer* et de bien *l'assimiler*... Est-ce d'ailleurs du temps perdu que celui qui nous aidera à nous maintenir en santé parfaite, qui nous permettra d'abréger d'autant cette période de repas, qui s'impose,

après tout repas, et qu'on respecte d'ordinaire si peu? Nous ne le pensons pas; c'est là, au contraire, du temps bien et utilement employé. Et, en pareil cas, le temps, si long fût-il, n'est jamais perdu, quand il sert à nous mettre à l'abri des maladies et des pertes de temps qu'elles occasionnent.

(*Journal de la Santé.*)

## Nouvelles de l'activité des sociétés

**Croix-Rouge vaudoise.** — Le 16 mars a eu lieu, à l'hôtel de ville de Lausanne, l'assemblée générale de la Société vaudoise de la Croix-Rouge.

Dans son rapport, M. le D<sup>r</sup> Ed. Ceresole, qui présidait, a constaté l'heureux développement de la société au cours de l'année 1908; le nombre de ses membres a passé de 648 à 698. Cette augmentation est due à la propagande faite à l'occasion des quatre conférences données à l'Aula du Palais de Rumine par MM. les D<sup>rs</sup> Arthus, J. Taillens, Ed. Ceresole et Marc Dufour, et qui ont réuni un nombreux auditoire.

Les démarches faites à Morges, Vevey et Yverdon, en vue d'organiser des cours de pansement, n'ont malheureusement pas abouti. Le cours a eu lieu à Lausanne, comme d'habitude, et a réuni une cinquantaine d'élèves. Il a été donné par M. le D<sup>r</sup> Reinbold, remplaçant M. le D<sup>r</sup> Taillens, qui a demandé à en être déchargé.

La voiture pour malades a effectué 95 transports. Ce chiffre est en légère diminution sur les années précédentes; cela s'explique par le fait que la voiture de la commune de Lausanne est toujours plus utilisée pour les transports sur le territoire de cette commune.

La Croix-Rouge a acheté pour fr. 1085.40 de matériel; la Confédération lui remboursera le 33<sup>o</sup>/<sub>o</sub> de cette dépense. Elle possède, à l'heure actuelle, le matériel complet d'une ambulance de dix lits. Elle a prêté du matériel à l'Asile des Oisillons, à Chailly, créé par les dames de la Ligue contre la tuberculose.

Les comptes présentés par M. G. Cuénoud, caissier, se résument comme suit: recettes, fr. 2951.85; les cours et conférences ont produit

fr. 1225.95; dépenses, fr. 1620.50; laissant ainsi un boni de fr. 1331.35.

La fortune de la société s'élève à fr. 13,938.55. Sur le rapport de M. A. Brandenburg, ces comptes ainsi que le rapport du comité sont approuvés.

La série sortante du comité est réélue. En font partie MM. les D<sup>rs</sup> Kohler, Ed. Ceresole et Gustave Cuénoud. M. le colonel C. David a été remplacé sur sa demande par M. E. Buttica-Cornaz, qui prendra les fonctions de secrétaire pour décharger un peu M. Cuénoud, caissier.

MM. le colonel J. J. Lochmann et A. Brandenburg, banquier, sont réélus vérificateurs des comptes, avec M. H. S. Bergier, notaire, comme suppléant.

Des pleins-pouvoirs ont été accordés au comité pour étudier la revision des statuts dans le sens d'une décentralisation. Il s'agirait, en effet, de créer, dans les localités un peu importantes du canton des sous-sections; on arriverait ainsi à intéresser davantage de monde à l'œuvre si humanitaire et si utile de la Croix-Rouge. Le comité fera rapport dans une assemblée extraordinaire.

**Lausanne. — Société sanitaire militaire.** — Nous extrayons ce qui suit du rapport de cette association: Forte de 45 membres actifs et passifs, la société a été assemblée 13 fois en 1908, entre autres le 18 octobre pour un exercice de campagne avec la Société veveysanne. Elle a prêté officiellement trois fois son concours pour le service sanitaire lors de fêtes, et se prépare à le faire encore en 1909, à l'occasion de la fête fédérale de gymnastique et de celle des sous-officiers.

Le rapport signale encore l'intervention courageuse d'un membre de la société, M. L. Zwahlen, lors de la catastrophe de Malley. Au péril de sa vie, M. Z. a sauvé des ouvriers, et pour ce fait, il a reçu une médaille de bronze des autorités locales et a été décoré par le gouvernement italien.

**Chaux-de-Fonds. — Société des samaritains.**

— Le Comité pour l'exercice 1909 de l'Alliance suisse des samaritains, section de la Chaux-de-Fonds, est composé comme suit :

Président : M. Armand Monbaron, Ravin 11.

— Vice-président : M. Charles-Robert Tissot, Doubs 53. — Secrétaire : M<sup>lle</sup> Jeanne Kiefer, Léopold-Robert 56. — Vice-secrétaire : M<sup>lle</sup> Adrienne Paux, Ravin 9. — Caissière : M<sup>lle</sup> Antoinette Monnard, Nord 31. — Chef du matériel : M. Marc Bloch, Commerce 7. — Assesseur : M. Achille Houriet, Progrès 135.

Fondée en avril 1908, cette société cherche à former, au moyen de cours et d'exercices, des samaritains et samaritaines capables de donner les premiers soins en cas d'accidents, elle emploie ses ressources à réunir le matériel nécessaire pour cela, et est disposée à prêter aux autorités et sociétés son concours pour l'organisation de services sanitaires en cas de fêtes, courses, etc.

Cette société qui vient de terminer un cours de samaritains, le 28 mars, a vu le nombre de ses membres augmenter : ils sont près de cent.

**Le Locle. — Société des samaritains.**

— Cette société a fait donner un cours pendant cet hiver. Le D<sup>r</sup> Droz, du Locle, s'est acquitté de cette tâche avec la compétence et le dévouement qu'on lui connaît.

A l'examen final auquel assistaient tous les médecins du Locle, le D<sup>r</sup> C. de Marval, examinateur-délégué de la Croix-Rouge suisse, a pu se convaincre que le travail accompli avait été bon et utile, aussi a-t-il engagé les 21 élèves dont il venait d'éprouver les connaissances, à se faire recevoir dans la jeune société des samaritains.

Dès lors, 16 nouveaux samaritains se sont fait recevoir, ce qui porte le nombre des samaritains du Locle à 30 membres actifs.

A l'assemblée du 27 février, le Comité a été

renouvelé comme suit : Emile Probst, président ; Emile Gonthier, vice-président ; Ali Feutz, caissier ; Edmond Gentil, assesseur.

**Bienne. — Société des samaritains.** — Cette société compte 152 membres actifs, 74 membres passifs, 13 membres honoraires ; elle a exploité, en 1908, quatre postes de secours, à Evilard, Brugg, Vigneules et Belmont, qui, avec ceux de Bienne, ont eu à s'occuper de 60 cas plus ou moins graves.

La société a eu, pendant l'exercice écoulé, neuf exercices d'ensemble, dont les principaux sont : Exercice avec les samaritains de Boujean, mobilisation de la colonne auxiliaire ; exercice improvisé, en montagne ; exercice de nuit près d'Orvin.

Cet hiver a eu lieu un cours en langue allemande ; 22 élèves se sont fait inscrire comme samaritains, après l'examen. Un cours français de 74 participants se donne actuellement ; MM. les D<sup>rs</sup> Wyss et Grütter en sont les directeurs.

Le comité de la société biennoise est composé comme suit, pour 1909 :

Président : M. Albert Gyax. — Vice-président : M. Karl Schmidt. — Caissier : M. Jb. Bögli. — Secrétaire : M<sup>me</sup> P. Rieser-Ruesch. — Correspondant français : M. S.-H. Guinand. — Chef de matériel : M. A. Cattin. — Archiviste : M<sup>me</sup> Renfer-Müller. *(Communiqué.)*

**Genève. — Société des samaritains.** — Nous pouvons extraire ce qui suit du rapport annuel présenté à l'assemblée générale du 15 février, par le président de la société, M. Méroz :

Le nombre de nos sociétaires était au 31 décembre 1908 de 719, soit en augmentation de 116 membres sur l'exercice précédent.

Notre cours annuel d'élèves a réuni cette année 152 participants et une fois de plus nous eûmes recours à l'amabilité de M. le D<sup>r</sup> Raoul Dunant qui assumait la direction médicale de cet enseignement.

L'organisation nouvelle de cette branche de l'activité de la société pourra intéresser quelques lecteurs.

L'enseignement théorique donné une fois par semaine par M. le D<sup>r</sup> Dunant, à l'Aula de l'Ecole d'horlogerie, ne comprit que 7 séances. Par contre les travaux pratiques furent multipliés

et eurent lieu 2 fois par jour à notre local, par petits groupes de 15 à 20 auditeurs sous la direction de monitrices et moniteurs recevant leurs instructions de M. le D<sup>r</sup> Dunant également.

Ce mode de faire a donné d'excellents résultats, l'enseignement pratique est ainsi bien meilleur et profitable également à nos monitrices et moniteurs forcés d'enseigner à leur tour. En outre, les nouveaux élèves sont beaucoup plus facilement assimilés à notre activité; ils prennent l'habitude de venir au local et les relations amicales qui s'établissent entre anciens et nouveaux ne sont que très profitables à notre Société.

Ce regain d'activité se manifeste déjà à notre Dispensaire qui a subi d'importantes améliorations grâce à la bienveillance qui ne se départit pas, d'une de nos sociétaires, M<sup>lle</sup> Jeanjaquet. Il nous a été fait don: d'un lavabo aseptique et d'une table à pansement, qui mettent notre Dispensaire mieux en harmonie avec les exigences de la chirurgie moderne et nous sommes heureux d'en témoigner ici toute notre reconnaissance à notre généreuse donatrice.

Notre office sanitaire continue à remplir son rôle aussi modeste qu'utile: 86 objets sanitaires ont été prêtés gratuitement et 133 contre faible rétribution.

Les petits postes de secours, dans les écoles, églises, etc., furent souvent mis à contribution et nos postes de campagne qui commencent à être mieux connus du public ont également rendus de réels services.

En 1908, notre Société fut sollicitée 10 fois pour l'organisation de services sanitaires et 5 fois pour prêts de matériel seulement.

L'activité des dames ambulancières fut moins grande que d'habitude par suite de l'absence de l'exercice général que nous avons supprimé pour cette année vu les grands frais que ces exercices en campagne nous occasionnent.

Toutefois un cours de quelques séances fut donné au début de l'année par Madame Boissonnas.

Le groupe des sauveteurs samaritains a fait preuve d'une grande activité et a été réuni 15 fois au local sous la direction de son chef, Monsieur Schmidely. L'objet de ces séances a été: le cours de transports, à bras et en bran-

cards, en colonne, par groupes et individuels, l'application de bandages et pansements d'urgence, etc.

Nous avons gardé pour la bonne part, un nouveau service qui fonctionne depuis le mois de mai: La garde médicale du dimanche. Dès les premiers jours ce service a obtenu l'assentiment de nos autorités et l'approbation de toute la population genevoise et l'on peut dire aujourd'hui que le 2000<sup>(1)</sup> est entré dans nos mœurs.

Nous demandons seulement au public de ne pas mettre ce service à contribution pour les cas les plus insignifiants, mais pour ceux d'urgence où la présence immédiate d'un médecin est absolument nécessaire.

Nous nous plaçons à rendre ici hommage au corps médical genevois, sans lequel il ne nous eût pas été possible de mener à bien cette organisation.

Dans le domaine de la Croix-Rouge notre activité n'a pas été moindre; le 30 mai et le 1<sup>er</sup> juin les sections genevoises avaient le privilège de recevoir les délégués des sections, Genève ayant été choisie comme lieu de réunion pour l'assemblée annuelle des délégués de la Croix-Rouge suisse.

Les préparatifs de cette réception exigèrent quelques sacrifices de temps, mais nous espérons que nos collègues des cantons suisses auront gardé bon souvenir des quelques heures, trop courtes à notre gré, passées dans nos murs.

Lors de la collecte organisée par la Croix-Rouge suisse, notre canton donna plus de 48 mille francs, à la collecte de la Croix-Rouge sans compter les sommes réunies déjà par d'autres initiatives. Nous remercions bien sincèrement les samaritaines et samaritains dévoués qui se chargèrent de collecter dans les communes genevoises sans se laisser rebuter par une besogne ingrate et par les bourrasques de neige des premiers jours de janvier.

Cet intéressant rapport auquel nous avons dû faire de larges coupures — vu le manque de place — se termine par des remerciements aux autorités, à la presse et à tous ceux qui ont secondé plus particulièrement les efforts des samaritains genevois.

Le comité a été réélu par acclamation et continue à être présidé par M. A. Méroz.

<sup>(1)</sup> N° du téléphone des samaritains de Genève.  
(Réd.)